



Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 035-263505778-20241205-2024_13-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 – 13**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 5 Décembre 2024 à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents 14

Votants 17

Date de la Convocation : 21 Novembre 2024

Présents : MM. Henri NICOLLE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Béatrice CLOAREC, Muriel SERRE, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY, Christiane COLLAIRE, Laurence LE BIHAN, Anne DEBROIZE, Olivier PRIMAULT

Absents excusés : MM. LESAGE, GUERET, BOURTOURAUULT

Mme LESAGE a donné pouvoir à M. NICOLLE

M GUERET a donné pouvoir à Mme CLOAREC

M BOURTOURAUULT a donné pouvoir à M DELINOTTE

2024-13 VENTES TICKETS CINEMA L'ESPERANCE DE CHARTRES DE BRETAGNE – TARIFS 2025

Depuis plusieurs années, le CCAS de Noyal-Châtillon propose la vente de tickets d'entrée du cinéma l'Espérance de Chartres de Bretagne, au prix de 1,50 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS de renouveler la vente de tickets au cinéma l'Espérance de Chartres de Bretagne au prix de 1,50 € l'unité, suivant le même plafond de ressources ainsi que le même calcul que pour la Tarification Sociale des Transports (TST) et la Carte SORTIR, et dans les mêmes conditions qu'habituellement à savoir 1 ticket / semaine/ personne au maximum.

Comme la ville de Chartres de Bretagne a désormais intégré le Dispositif SORTIR, le cinéma associatif serait en droit de conventionner avec l'APRAS et ainsi de proposer des tarifs réduits aux bénéficiaires de ce dispositif.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de renouveler cette aide pour 2025 jusqu'à ce que le cinéma associatif l'Espérance intègre officiellement la Carte SORTIR.

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Maire, Président du CCAS

Sébastien GUERET